

coordonner leurs efforts, constitue un prérequis essentiel dans la conception d'un réseau de communication à utilisation commune.

Le gouvernement invite donc les représentants des institutions financières et des sociétés de télécommunications, les fabricants d'ordinateurs et d'autres groupes, dont les principaux utilisateurs du système de paiements, à former un "comité de mise en application", chargé de définir des normes de compatibilité ou "d'interface" entre les divers systèmes de paiements et de communications d'une part, et d'encourager l'utilisation de ces normes lors de l'implantation du réseau. Des fonctionnaires assumeront la présidence et les tâches de soutien de ce comité. Le comité devrait, au besoin, travailler en collaboration avec les organismes de normalisation existants.

Une partie importante du travail de ce comité consistera à étudier l'importance de la carte de crédit-paiement dans le système de paiements, et à établir les normes relatives à son utilisation. De plus, le ministère des Finances, de concert avec la Banque du Canada et le ministère de la Consommation et des Corporations, examinera le rapport existant entre les différentes institutions de dépôt et un système acceptable de carte de crédit-paiement.

Enfin, le ministère de la Justice, en consultation avec d'autres ministères, dirigera l'implantation d'un mécanisme juridique visant à protéger les droits des utilisateurs et des fournisseurs du système de paiements.

Timbres olympiques de haute valeur

Le ministre des Postes, M. Bryce Mackasey, a annoncé l'émission, pour le 14 mars prochain, de deux nouveaux timbres olympiques de haute valeur.



Ces deux timbres de \$1 et de \$2, qui ont été dessinés par M. Allan R. Fleming, présentent des reproductions de deux oeuvres du célèbre éducateur et sculpteur canadien, le Dr. Robert Tait McKenzie. Il s'agit du *Coureur* et du *Plongeur*.

"Ce sont des pièces de collection tant pour les amateurs d'art que pour les philatélistes, a déclaré M. Mackasey, en même temps qu'un moyen, pour les Canadiens, d'aider au financement des Jeux olympiques de 1976".

Notes biographiques

Robert Tait McKenzie (1867-1938) est né à Almonte (Ontario) d'une famille cultivée, originaire de la Haute-Écosse. Il paye ses études de médecine à l'Université McGill en travaillant comme arpenteur, bûcheron et commis pendant ses vacances. Comme il n'est guère robuste il décide d'améliorer sa condition physique à l'université. Après deux ans il remporte le championnat de gymnastique toutes catégories.

Après l'obtention de son diplôme, McKenzie devient directeur général et médical chargé de l'éducation physique à McGill et instructeur en chef du Gymnase. Il s'efforce avant tout d'obtenir les diplômes pour former des professeurs d'éducation physique, afin de faire connaître aux autres la joie de l'effort.

Bientôt McKenzie décide d'utiliser des statues pour ses cours et pour ses travaux de recherche. C'est à moment qu'il commence à sculpter. En réalisant *Le coureur* et *Le plongeur* il veut montrer la beauté d'un



corps sains au moment de l'effort. L'artiste a maintes fois tenté de saisir les mouvements parfaits, d'une grâce suprême des athlètes accomplis. Ses travaux en anatomie et en sport lui facilitent cette recherche. McKenzie est convaincu que la statue d'un athlète illustre le lien qui existe entre les qualités physiques et spirituelles. Il croit fermement en cette union et c'est, sans doute, cette foi qui le pousse à apporter son soutien aux Jeux olympiques de l'ère moderne. Il espère que les artistes sauront percevoir dans cette manifestation l'expression de la beauté, de la force et de la virilité.

McKenzie meurt à Philadelphie en 1938. *Le plongeur* a été reproduit avec l'autorisation de la Galerie d'Art de l'Ontario, *Le coureur*, grâce à l'amabilité du Centre national du sport et de la récréation d'Ottawa.

Trafic des pétroliers le long de la côte du Pacifique

Le 17 janvier, des représentants des États-Unis et du Canada se sont réunis à Washington (D.C.) pour discuter des problèmes mutuels que poseront l'augmentation des expéditions de pétrole et l'intensification du raffinage de ce produit sur la côte du Pacifique. Les participants à cette réunion ont surtout cherché à trouver les moyens de veiller à ce que le transport maritime et le raffinage du pétrole dans la région du Puget Sound et du détroit de Juan de Fuca s'effectuent en tenant compte de l'environnement dans la plus large mesure possible. Les deux parties se sont dites satisfaites des progrès réalisés dans le cadre des efforts bilatéraux visant à assurer la protection de l'environnement dans cette région. Les représentants des deux pays ont passé en revue l'état des projets concernant l'établissement de systèmes conjoints de gestion du trafic maritime dans la région sus-mentionnée. On a annoncé qu'un système volontaire de séparation du trafic maritime entrera en vigueur à compter du 1er mars; ce système a été élaboré et sera appliqué conjointement par le Canada et les États-Unis. Les représentants ont également discuté des projets de routes au large des côtes que les pétroliers pourraient emprunter, de l'Alaska jusqu'aux ports de la côte du Pacifique.